

Devenez agent d'aide à la traversée piétonne

postes
ouverts
aux jeunes
retraités



La Ville de Marseille recrute pour protéger les écolières et écoliers

Postes ouverts aux **retraités**
Sans concours - 24h /mois
Candidature et infos :
marseille.fr/petits-pietons



VILLE DE
MARSEILLE

MISSIONS

**Accompagner et faciliter la traversée
des petites Marseillaises et petits Marseillais
sur les passages piétons aux abords
des écoles élémentaires publiques
aux heures d'entrée et de sortie des classes**

**Sensibiliser les enfants
aux enjeux de sécurité routière**

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
durant toute l'année scolaire (hors vacances scolaires et mercredi)
de 8h à 8h45 et de 16h15 à 17h

Rémunération

Salaire basé sur 24h/mois au taux du SMIC horaire brut

Conditions

Être retraité
Être mobile et apte à exercer une activité en extérieur

**Postulez facilement
sur marseille.fr/petits-pietons**



VILLE DE
MARSEILLE